



*Commune*  
**de St Christophe en Oisans**  
Tél. : 04.76.79.53.50  
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

## CONVOCAATION du CONSEIL MUNICIPAL

Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Le vendredi 8 janvier 2021 à 18h**  
**Salle du conseil en mairie**

### ORDRE DU JOUR : \* soumis à délibération

Nomination du secrétaire de séance.

- Echanges avec les représentants du Bureau des guides de la Bérarde ;

\* - Demande d'aide au titre de la mesure 07.61 du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes intitulée « mise en valeur des espaces pastoraux » pour l'amélioration du captage du chalet d'alpage de L'Alpe du pin et de l'abri du Sauratet ;

\*- Adoption de l'Assistance à Membre de la Fédération des Alpages de l'Isère relative au projet de réalisation pastorale : « Amélioration du captage du chalet d'alpage de L'Alpe du pin et de l'abri du Sauratet » ;

\*- Décision modificative N°2 sur le budget du lotissement de Leyrette ;

\*- Décision modificative N°3 sur le budget principal ;

\*-Admission en non-valeur – Budget de l'eau ;

\*-Admission en non-valeur – Budget principal ;

\*- Actualisation et modalités d'attribution du régime indemnitaire ;

\*- Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des agents ;

\*- Requalification du centre-bourg : engagement de la phase conditionnelle n°1 du marché de maîtrise d'œuvre ;

\*- Convention avec le Département portant soutien aux projets communaux de lecture publique ;

- Offre d'achat de deux terrains du lotissement de Leyrette ;

- Relance du projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme) ;

- Appel à projet du PNE pour la construction ou la rénovation de cabanes pastorales ;

- Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire (délibération du 29 mars 2014).

### Questions diverses

Par avance, je vous remercie de votre présence.

Saint Christophe en Oisans,  
Le 4 janvier 2021

Le Maire,

M. Jean-Louis ARTHAUD

